



Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne
Province de Québec
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

La Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne part en appel d'offres.

L'appel d'offre consiste à retenir les services professionnels d'un Prestataire de services afin d'effectuer les relevés, l'élaboration des concepts, l'étude de visibilité, la préparation des plans et devis, la préparation et la gestion des demandes de prix, les demandes d'autorisation et de permis, la préparation des documents d'appel d'offres pour construction, les services durant l'appel d'offres ainsi que l'accompagnement durant la réalisation des travaux pour le projet d'ouverture de rue et de prolongement du réseau d'égout de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

Seules les entreprises ayant un établissement au Québec et où elles exercent leurs activités de façon permanente sont admissibles à soumissionner. Cet établissement doit être accessible au public durant les heures normales d'ouverture et regrouper une partie importante des ressources permanentes, du matériel et de l'équipement nécessaires à l'exécution du mandat pour lequel la Municipalité entend attribuer un contrat.

Les documents de soumission sont disponibles par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) sur le site Internet www.seao.ca en payant les coûts prévus à ces fins. Tous les Soumissionnaires doivent obligatoirement s'y conformer, sous peine de sanction pouvant aller jusqu'au rejet de la soumission ou à la résiliation du contrat, le cas échéant.

Les soumissions doivent être insérées dans des enveloppes scellées, adressées à l'attention de Madame Rosalie Perron, trésorière adjointe de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, et seront reçues jusqu'au 27 juillet 2023 à 11 h aux bureaux de la Municipalité.

Les soumissions seront ouvertes aux bureaux de la Municipalité situés au 80, rue Principale, en présence d'au moins deux (2) témoins. À cette étape, seulement les noms des Soumissionnaires seront déclarés à haute voix, puisque les documents seront analysés par la suite pour conformité et les offres soumises à la pondération d'un comité de sélection chargé de les évaluer sur la base des documents fournis.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout Soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents d'appel d'offres.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à recourir aucuns frais ou obligations d'aucune sorte envers le ou les Soumissionnaires.

Donné à Sainte-Christine-d'Auvergne, le 22 juin 2023

Rosalie Perron
Trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir publié le 22 juin 2023 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 22 juin 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

Rosalie Perron
Trésorière adjointe